

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	69 (1997)
Heft:	2
Artikel:	"Les jardins de la paix" : plus qu'un titre, une ambition
Autor:	Curtat, Robert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129531

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

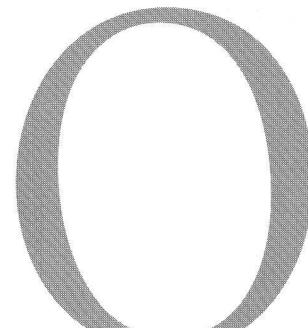
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«LES JARDINS DE LA PAIX»

PLUS QU'UN TITRE, UNE AMBITION

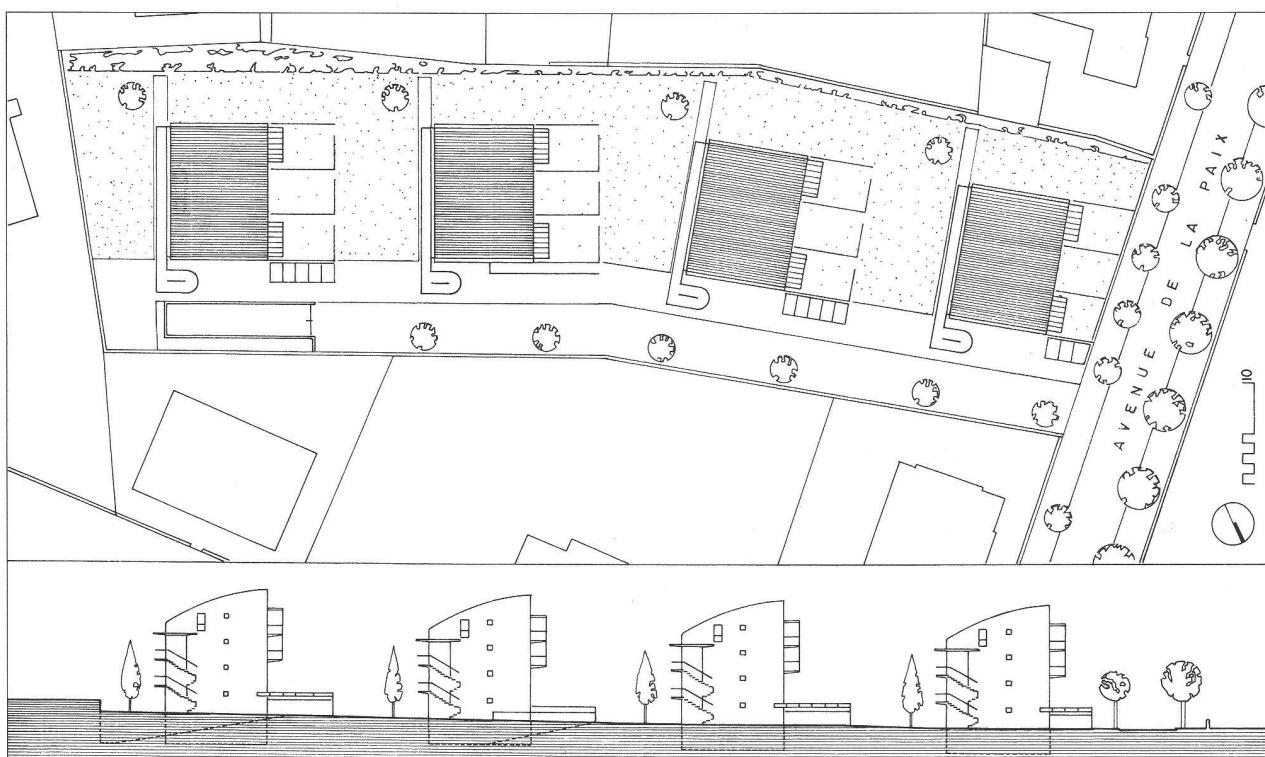


quinze ans tout juste après le premier frémissement qui précédait sa naissance, cette coopérative d'habitation des «Jardins de la paix» aligne, à l'avenue du même nom, quatre immeubles locatifs subventionnés et un garage collectif souterrain. Entre le rêve développé dans l'enceinte du Conseil communal de la Tour-de-Peilz et la réalité représentée par vingt-quatre appartements, les architectes ont trouvé leur place. Avec des idées et des solutions. Promenade aux jardins de la paix...

La source de ce mini quartier où quatre immeubles locatifs se répondent se situe assez loin dans le temps, exactement au mois de juin 1982, où le conseil communal de La Tour-



L'implantation dans le décor agreste de ces anciens jardins de la commune de La Tour-de-Peilz est bien illustrée par le document ci-dessous. La photo montre le parti pris d'alignement. Le plan de la page suivante décrit les typologies choisies à partir d'une trame dictée, de fait, par le terrain.



de-Peilz adopte à l'unanimité une motion incitant à la construction de logements sur le territoire de la commune. Au printemps suivant, la Municipalité répond de façon positive. Elle indique même un lieu – le terrain de l'avenue de la Paix qui appartient à la commune – et une forme : construction assumée par une société sans but lucratif. Dans le droit fil de cette proposition, les projets de statuts d'une coopérative et de droit de superficie sont élaborés par l'homme de l'art et remis à l'autorité communale. On est en décembre 1983, dix-huit mois seulement après le lancement de l'idée. Pour des raisons obscures, le projet va maintenant dormir quatre années pleines. Une pétition socialiste revêtue de 1141 signatures – La Tour-de-Peilz vient juste de franchir la barre des 10 000 habitants – le réveille dans l'été 1987.

LE BON DÉPART

Un an plus tard, une commission provisoire qui accueille des représentants de tout l'éventail politique composant le conseil communal commence à plancher. Aller-retour des documents, séances, discussions, propositions : la noria classique d'une élaboration en terrain démocratique fonctionne. A terme, la Municipalité accepte l'idée que les terrains de l'avenue de la paix conviennent à ce pro-



LES CHIFFRES

Le miniquartier des « Jardins de la Paix » est formé de quatre immeubles identiques de six appartements chacun soit :

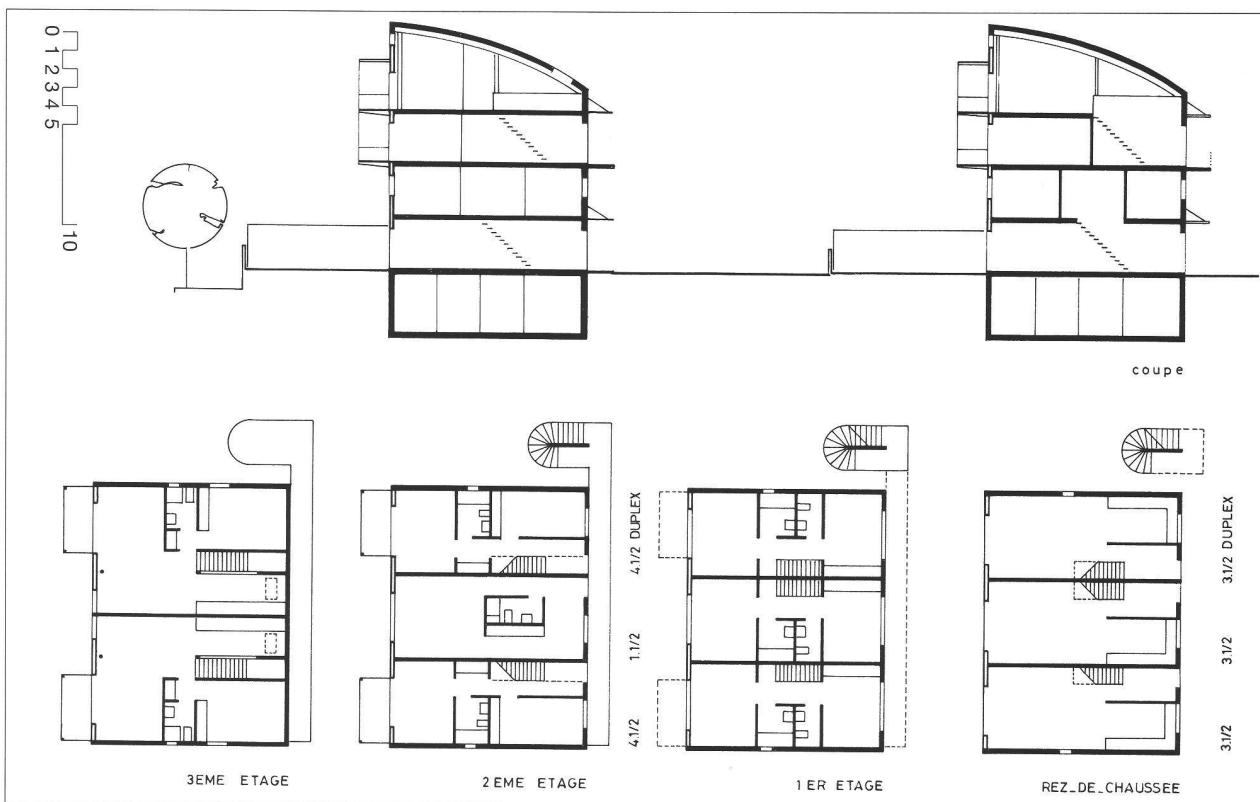
- 4 appartements de 1½ pièce offrant une surface de 40 m²
 - 12 appartements de 3½ pièces offrant une surface de 80 m²
en duplex et jardin privatif
 - 8 appartements de 4½ pièces offrant une surface de 100 m² en duplex plus deux balcons et galetas

- 18 places de parc dans un garage collectif enterré
 - 11 places de parc extérieures
 - 2 abris PC de 36 places chacun

Les loyers, après déduction des subventions normales, sont établis ainsi

1½ pièce	Fr. 404.-
3½ pièces	Fr. 741.-
4½ pièces	Fr. 877.-

Les deux plans reproduits aux pages 21 et 22 ainsi que la photo figurant directement sous le titre de cette présentation ont été fournis par l'Atelier d'architectes M. Walther et J. Pugin. Les autres illustrations ont été réalisées par le Bureau Currat.



LES JARDINS DE LA PAIX

Sur le terrain autrefois utilisé par les jardiniers de la ville, la société coopérative «Les Jardins de la paix» avait, pour sa première réalisation, comme priorité d'offrir des logements subventionnés, destinés principalement à de jeunes ménages avec enfants.

Située dans un quartier d'habitation en ordre non contigu, la parcelle, de forme allongée et orientée est-ouest, s'ouvre sur un parc arborisé bordant l'avenue de la Paix.

La morphologie du terrain et le programme ont été les vecteurs du projet. Un accès longeant la limite nord de la parcelle, rythmé par les escaliers extérieurs, permet de desservir les quatre volumes identiques ainsi que les services aux sous-sol. Les espaces communs, dégagés entre les constructions et se prolongeant au sud, structurent la parcelle. Ils favorisent les échanges et rencontres ainsi que la qualité de vie de l'ensemble.

Les appartements en duplex de trois pièces et demie et quatre pièces et demie se superposent sur les trois trames traversantes. En disposant les espaces de jour au rez et au dernier niveau, il en résulte une zone de nuit intermédiaire. Tous les logements possèdent un espace extérieur, en jardin ou en balcon. La coursive en façade est desservi les appartements supérieurs et révèle la typologie ainsi que l'échelles des habitations. Le traitement de la façade ouest reflète l'organisation intérieure des volumes. La forme arrondie du toit accentue l'orientation et donne un espace plus généreux à la partie haute des zones de jour.

La structure en lames de briques silico-calcaires définit la trame des appartements et leur orientation est-ouest. Ce matériau se retournant sur la façade arrière est laissé brut. L'enveloppe extérieure est ainsi identique sur trois faces. Cette conception accentue l'ouverture de la façade ouest, constituée par des éléments préfabriqués en bois, lui donnant un aspect de légèreté.

M. W-J. P.



jet. En novembre 1990, le conseil communal vote un droit de superficie accordé à la société coopérative d'habitation des «Jardins de la paix». Six mois plus tard le projet de construction est soumis à la commission consultative d'urbanisme qui lui donne un préavis favorable. Cette fois l'idée prend corps. Elle s'enracine dans le terrain des Jardins de la paix en juillet 1993. Et elle éclot sous forme d'appartements où les premiers locataires entrent à la fin juillet 1994 et les derniers en janvier 1995. En appui de ce projet, la coopérative qui porte son nom aura regroupé 210 sociétaires — locataires, entreprises, sociétés ou personnes privées — qui ont souscrit 1470 parts sociales de 500 francs l'unité. Par ce chenal, 735 000 francs de fonds propres auront été mis en œuvre. Le coût de la construction budgeté à près de six millions a été bouclé, en dessous de ce

montant, d'un quart de million. Autre objectif atteint: les appartements ont été pensés pour des couples jeunes avec enfants. Avec 36 enfants pour 24 locataires la proportion est bien respectée. Construction équilibrée «les Jardins de la paix» répondent à une série de questions que se pose notre société:

Comment? les architectes le disent (voir encadré).

Pourquoi? on vient de le voir
Combien? le tableau des chiffres nous l'indique.

Rien que de très normal en fait. Sinon que l'ensemble de ce projet est réussi sur le plan de la forme et du fond. C'est-à-dire qu'il est agréable à l'œil et aimable à habiter, comme nous l'ont confirmé plusieurs locataires.

Ce qui valait bien le détour par les «Jardins de la paix», beau titre pour un bon projet.

Robert Curtat



Ces locataires nous disent leur plaisir d'habiter en ces «jardins de la paix». Décidément mieux qu'un titre, une ambition.